

Compte-rendu de la rencontre CGT / Matignon

29 août 2018

Délégation cgt : Philippe Martinez, Denis Gravouil, Catherine Perret

Gouvernement : Premier ministre, Ministre du travail, Ministre de la Santé

Trois sujets étaient fixés à l'ordre du jour par le gouvernement : assurance chômage, santé au travail et indemnités journalières

La Cgt a souligné, en premier lieu, que la méthode employée par le gouvernement depuis son arrivée ne change décidément pas, et cela même après les déclarations d'intention du président de la république en juillet. Il n'y a donc aucune volonté de prendre en compte les aspirations des salariés.

Nous avons dénoncé l'envoi du courrier de Matignon invitant les organisations syndicales quelques heures avant la parution de l'interview du 1^{er} ministre dans le JDD et annonçant une série de nouveaux reculs sociaux (gel de nombreux minima sociaux, désindexation des pensions ...).

Peu d'éléments ont été apportés sur les différents sujets abordés.

Nous avons rappelé que nous voulions justement parler des salaires alors que les dividendes explosent à l'échelle mondiale comme en France. 3 des 10 plus grosses entreprises concernées sont d'ailleurs françaises (Sanofi, Total, BNP)

L'argent existe pour les actionnaires et jamais pour celles et ceux qui créent les richesses et n'ont que leur travail pour vivre.

Concernant l'assurance chômage, plusieurs réunions bilatérales vont avoir lieu (4 séances sur 3 semaines), la Cgt a exigé en préalable la tenue de réunions multilatérales. Après les gages donnés au patronat on peut s'interroger sur la volonté de lutter contre la précarité.

Quels sens donne le gouvernement au terme de la permittance et s'agit-il de culpabiliser encore les privés d'emplois?

Quelles nouvelles attaques contre les allocataires (dégressivité, suppression de l'indemnité en cas d'activité réduite, plafonnement à l'encontre des salariés cadres...)?

A toutes ces questions, pas de réponses, seul un calendrier de négociation interprofessionnelle est avancé entre octobre et janvier.

Concernant les questions de santé au travail, le rapport Lecoq devrait servir de base à une concertation voire une négociation sur le volet qualité de vie au travail mais ni le périmètre ni les questions retenues dans le rapport n'ont été explicités.

Le gouvernement refuse malgré notre exigence d'ouvrir le débat autour de l'organisation et des conditions de travail.

Cette question est bien entendu à l'origine de l'augmentation des arrêts maladie, troisième sujet que le gouvernement veut traiter d'une manière budgétaire sans réfléchir aux causes, au coût et aux conséquences du mal travail.

Le report de l'âge de la retraite et le maintien de salariés plus âgés en activité est timidement reconnue par la ministre comme une des causes de l'augmentation des arrêts mais pas question de parler de pénibilité ou de départ anticipé!

Une concertation pourrait être programmée dans le courant du mois du septembre.

La Cgt a dénoncé l'amalgame fait par le 1er ministre comparant les arrêts maladie à des jours de congés payés supplémentaires, propos insultants pour tous les salariés concernés.

La Cgt a réitéré la demande d'une réunion multilatérale avec le haut-commissaire à la réforme des retraites afin que le gouvernement dévoile enfin ses réels objectifs en la matière.

Le gouvernement s'est mollement défendu de vouloir faire des économies sur le dos des travailleurs et des retraités.

La cgt a signifié qu'elle n'est pas dupe de ce double discours et qu'elle revendique une véritable liberté de négocier pour gagner de nouveaux droits.